



EMMANUEL MACRON
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE
ET DU NUMÉRIQUE

AXELLE LEMAIRE
SECRETARE D'ÉTAT AU NUMÉRIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 1^{er} avril 2015
N° 517

Premier agrément Prestataire en Services d'Investissement (PSI) accordé à une plateforme de crowd-equity

Emmanuel MACRON, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique et Axelle LEMAIRE, secrétaire d'État chargée du Numérique saluent l'annonce du premier agrément Prestataire en Services d'Investissement (PSI) accordé à une plateforme de crowd-equity.

EOS Venture a annoncé mardi 31 mars être la première plateforme de crowdfunding à obtenir l'agrément de Prestataire en Services d'Investissement (PSI). Ce statut est plus contraignant à obtenir que celui de Conseiller en Investissement participatif (CIP) créé en 2014, mais offre plus de prérogatives : possibilité d'opérer sur l'ensemble du territoire européen, de proposer des levées de fonds supérieures à 1 M€ et de proposer des titres sur le marché secondaire.

Cette annonce vient conforter la stratégie du Gouvernement qui a voulu faciliter l'entrée de nouveaux acteurs du financement participatif en créant le statut de CIP, pour que le secteur se développe, et qui leur a ouvert la possibilité de se déployer à une plus grande échelle avec le statut de PSI.

Pour Axelle LEMAIRE : « Avec EOS Venture, les Fintech françaises se diversifient, passent à l'échelle. Paris est au rendez-vous des nouveaux financements, Paris s'affirme. »

Emmanuel MACRON a déclaré : « Le développement du crowd-equity est un élément majeur de l'amélioration du financement des startups de la French tech. »

Contacts presse :

Cabinet d'Emmanuel MACRON : 01 53 18 45 13
Cabinet d'Axelle LEMAIRE : 01 53 18 44 50